

Musicien instrumentiste (instruments à cordes)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Artiste musicien

Artistes de la musique et du chant

Artistes de la musique et du chant / Musicien

Artistes de la musique et du chant / Musicien choriste d'orchestre

Artistes de la musique et du chant / Musicien de variétés

Artistes de la musique et du chant / Musicien du rang

Artistes de la musique et du chant / Musicien soliste concertiste

Artistes de la musique et du chant / Musicien soliste d'orchestre

Musicien classique

Musicien de bal

Musicien de jazz

Musicien de rang

Musicien de studio

Musicien d'orchestre

Musicien instrumentiste (instrument à cordes)

Musicien intervenant

Musicien soliste

Musicien-chercheur

Professeur de musique

Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

Professeurs d'art (hors établissements scolaires) / Professeur de musique (sauf établ. d'enseignement général ou technique)

Codes

- **CITP88** : 2453
- **PCS-ESE 2003** : 354b ; 354g
- **ROME1999** : 21212
- **CITP2008** : 2652

DESCRIPTIF

Le musicien instrumentiste à cordes est un artiste qui exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il peut également pratiquer son activité dans le secteur du spectacle enregistré lors d'enregistrements sur support numérique ou analogique, bandes sonores accompagnant les films...

Il interprète à l'aide d'un instrument à cordes tout ou partie d'une œuvre musicale:

- en soliste
- dans un groupe musical
- dans un orchestre
- devant un public
- en studio d'enregistrement .

Il est l'interprète d'un ou plusieurs répertoires répartis en deux grands domaines:

- les musiques classiques: ancienne, classique, romantique, moderne, contemporaine
- les musiques actuelles: jazz, musiques improvisées, traditionnelles, amplifiées, musiques du monde, chanson.

Il peut aussi composer et/ou enseigner la musique.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- Les professionnels du spectacle peuvent exercer aussi bien dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. Le plus souvent ils ont le statut d'intermittent du spectacle avec un ou plusieurs contrats CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage).

En 2022, 304 000 intermittents ont travaillé au moins 1 heure pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage*.

En 2023, dans le **spectacle vivant** on comptait 26 126 employeurs relevant des secteurs privés, publics et prestataires techniques. 146 100 hommes et 105 280 femmes, d'âge moyen 41 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes, ont travaillé dans ces secteurs**.

En 2023, dans l'**audiovisuel** on comptait 8654 entreprises de production audiovisuelle et cinématographique employant 144 851 hommes et 106 512 femmes**.

- Sources: *ARTCENA « Statistiques 2022 sur les métiers du spectacle »

** cpnef: sv et av « Tableau de bord statistique-les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant, données 2023 »

- Dans le spectacle vivant, en 2022 (artcena.fr, statistiques 2022), on compte 76444 professionnels de musique et de chant dont 30% sont des femmes. Ils se répartissent selon la pyramide des ages suivante :

-19	20/25	26/35	36/45	46/55	>56
1%	8%	27%	28%	20%	15%

Ce sont en grande majorité des intermittents (98%).

- D'après des statistiques disponibles datant de 2005 (source INSEE 2005) on compte 31 000 musiciens professionnels répartis comme suit : plus de 2 500 musiciens d'orchestres dans une trentaine d'orchestres permanents, une vingtaines de maison d'opéra. Plus de 3000 instrumentistes dans des ensembles instrumentaux non permanents intervenant dans le domaine des musiques classiques. Les autres musiciens professionnels interviennent dans le domaine des musiques actuelles. En 2006 (source GUSO 2006), pour l'ensemble du spectacle vivant, 628000 emplois furent déclarés par les employeurs relevant du GUSO. Les 3/4 de ces emplois concernent les musiciens (60% des emplois déclarés) et les chanteurs (14%). Souvent intermittent du spectacle avec un contrat à durée déterminée (CDD d'usage), le musicien instrumentiste peut être en contrat à durée indéterminée (CDI) le plus souvent dans un établissement de création et de diffusion artistique ou dans des ensembles instrumentaux.

Le premier contrat est signé en moyenne à 23 ans.

il y aurait plus de 80 métiers dans toutes les branches de la filière musique : disque, spectacle, médias, organismes..et dans tous les courants musicaux (rock, chanson, musiques du monde, métal, hip hop, jazz, musiques électroniques, etc...).

Le musicien est très souvent payé au cachet lorsqu'il est intermittent.

Il peut être également salarié permanent au sein d'un orchestre et/ou d'une école de musique.

Formation professionnelle :

Un apprentissage dès l'enfance est préférable pour espérer faire carrière . Les conservatoires de musique classés par l'État proposent plusieurs cycles de formation dès l'âge de 5 ans. Dès le collège, on peut intégrer une CHAM (classe à horaires aménagés en musique).

Certains musiciens professionnels sont autodidactes, d'autres ont suivi une formation professionnelle :

- Conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM)
- Diplôme national Supérieur Professionnel de Musicien métiers de la création - Diplômes d'Etat de professeur de musique délivrés par un
 - Conservatoire national ou régional (CNR) ou une école nationale de musique.
 - Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)
 - Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en éducation musicale.
 - Ecoles privées.

Evolution de carrière

Chef d'orchestre.

Chef d'ensembles instrumentaux et vocaux Chef de chant Compositeur.

Arrangeur Orchestracteur Conseiller musical Enseignant (école, collège, lycée).

Enseignant au Conservatoire par concours de la fonction publique territoriale.

Répétiteur musical Organisateur de festivals de musique.

Collaborateur et/ou facteur d'instruments de musique Disc-jockey Copiste Bibliothécaire musical

Fiche socio démographique issue de la **FMP Musicien instrumentiste (instruments à cordes)** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>